



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Fonctionnement des assembles parlementaires

Question écrite n° 5170

Texte de la question

M Eric Raoult attire l'attention de M le ministre charge des relations avec le Parlement sur l'histoire des budgets « reserves » depuis le debut de la Ve Republique. En effet, en l'espace de seulement quelques jours, deux projets de budgets, celui de la justice et des anciens combattants et victimes de guerre, ont ete reserves par le Gouvernement. Cette situation est suffisamment rare pour qu'elle puisse etre notee, car significative soit d'impreparation, soit de manque de coherence majoritaire. Il lui demande donc de bien vouloir lui preciser la liste des budgets reserves dans les differents projets de lois de finances adoptes depuis 1958.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement ne dispose pas des elements statistiques permettant de lui donner la liste des budgets « reserves » dans les differents projets de loi de finances adoptes depuis 1958. Par contre, et l'honorable parlementaire le comprendra, le Gouvernement n'entend pas se priver d'utiliser une prerogative que lui donne la Constitution «.

Données clés

Auteur : [M. Raoult ?ric](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5170

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : relations avec le parlement

Ministère attributaire : relations avec le parlement

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 novembre 1988, page 3207